

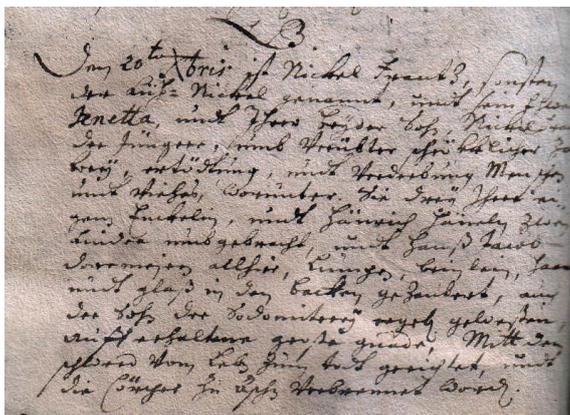
Les registres paroissiaux, journaux de l'ordinaire et de l'extraordinaire

Le clergé, rédacteur d'une chronique villageoise

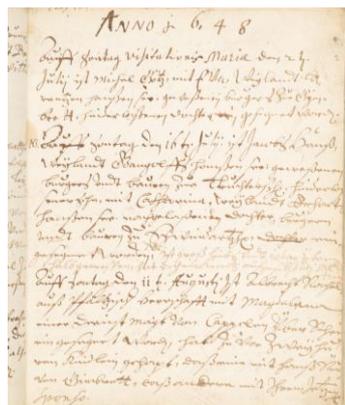
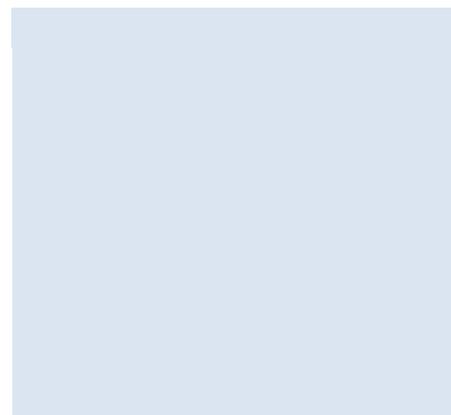
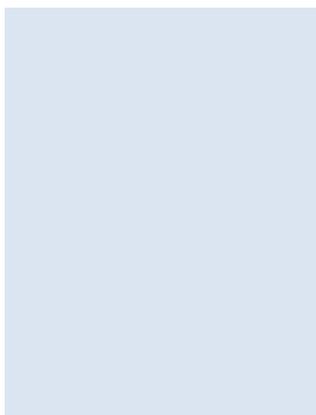
Les annotations consignées parfois par le pasteur ou le curé en marge des actes paroissiaux facilitent le travail du généalogiste. Ils apportent à l'historien des informations sur le mode de vie et les traditions populaires, ou encore sur des événements plus dramatiques, à l'origine de décès dans la paroisse : épidémies, exécutions, guerres, catastrophes naturelles... Ces informations constituent une source précieuse pour l'historien.

Présentation du document
(nature, date, producteur)

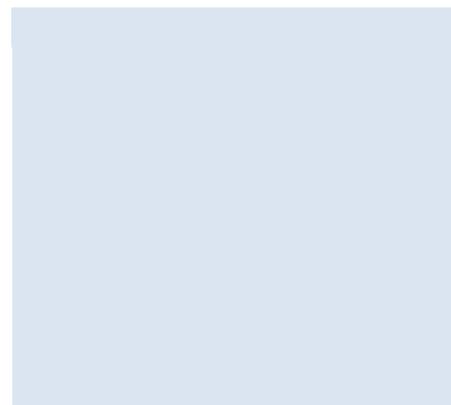
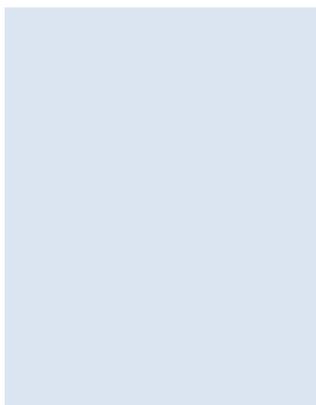
Information(s) du document
Champ historique



ADBR 3 E 94/2



2ADBR 3 E 393/2



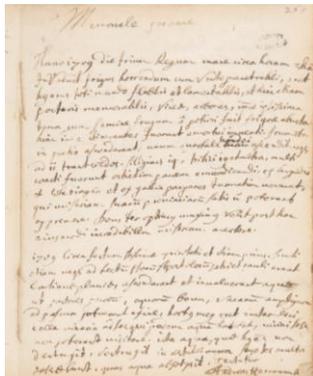
Présentation du document
(nature, date, producteur)

Information(s) du document

Champ historique



ADBR 3 E 217/3



ADBR 3 E 120/5



1. En vous aidant du fac-similé et de la cote, retrouvez les documents dans une des vitrines de l'exposition.
2. Identifiez la nature, la date, le producteur du document. En quelle langue est-il écrit ? (reportez ces données dans la colonne « présentation du document »).
3. Quelles sont les informations contenues dans le document ? A quel champ historique appartiennent-elles (histoire culturelle, histoire politique, histoire de l'environnement...)
Inscrivez les réponses dans la colonne « informations du document ».

INFO+ Deux langues pour deux religions

Les registres protestants sont peu à peu tenus à partir de la première moitié du XVI^e siècle, probablement sous l'impulsion de diverses réglementations seigneuriales. Les plus anciens registres conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin remontent à 1559 (paroisse de Barr). Ils sont rédigés en allemand, sauf dans les rares paroisses de langue française.

Les actes des paroisses catholiques sont en général rédigés en latin, à quelques exceptions près : l'allemand est parfois utilisé avant la guerre de Trente ans ; le français se rencontre dans les paroisses francophones. Les plus anciens registres catholiques remontent à la deuxième moitié du XVI^e siècle.